

## **Bilan enquête 2021 états des lieux des revenus pratiqués pour les métiers de scénographe et créateur costumes**

### **LE BESOIN D'UNE ENQUETE.**

Jusqu'à présent, les conditions de travail et de rémunérations du scénographe et du créateur costume dans le spectacle vivant paraissent toujours un peu flou. Parler de rémunération dans la culture et dans les équipes artistiques est souvent un sujet sensible, car pour les artistes il est difficile d'évaluer la valeur de son travail, de son temps passé et que nos métiers sont tributaires des budgets variables des productions parfois même au sein d'une même structure. De plus un lien de subordination subsiste entre le metteur en scène parfois directeur de lieu et son équipe artistique ce qui limite souvent l'espace de négociation.

Régulièrement à l'UDS on s'interroge si l'offre salariale forfaitaire que l'on nous propose est juste et si nous avons une grille de référence pour pouvoir mieux négocier nos contrats. Cette enquête est une première étape comme état des lieux de notre situation, et des offres de rémunérations qui sont proposés.

L'UDS a réclamé au service statistique de Pole Emploi des chiffres plus précis sur les moyennes de rémunérations et des heures pour nos métiers que nous n'avons jamais obtenus.

---

### **TECHNICIEN – ARTISTE /AUTEUR**

La portée des réglementations actuelles est difficilement descriptible, du moins en quelques mots. Pour rappel le scénographe, contrairement au metteur en scène et au chorégraphe, relève de l'annexe 8 (techniciens) et non pas de l'annexe 10 (artistes), car il n'est pas à ce jour mentionné dans l'article L7121-2 du Code du travail.

Depuis 2017 les scénographes sont reconnus comme des artistes auteurs. Les scénographes pour leur travail de création intellectuelle, c'est-à-dire la conception artistique de la scénographie leur confère les droits de propriété intellectuelle qui ouvrent des droits d'auteurs qui doivent être cotiser au régime social des artistes-auteurs.

<https://www.secu-artistes-auteurs.fr/sites/default/files/pdf/Les%20sc%C3%A9nographes.pdf>

Le décret n° 2020-1095 publié le 28 août 2020 attendu par l'ensemble des artistes-auteurs vient mettre en application les préconisations du rapport Bruno Racine, **sont reconnus auteurs de scénographies de spectacles vivants, d'expositions ou d'espaces.**

À la suite d'échanges ministériels L'UDS a précisé dans les items de l'Ursaff l'extension du mot scénographe avec ses corolaires :

- scénographe créateur costumes,
- scénographe créateur lumière,
- scénographe designer d'espace.

Malgré des engagements politiques, les défis en matière de reconnaissance de la qualité artistique de nos métiers subsistent, en témoigne dans les réponses de l'enquête les incompréhensions sur les droits d'auteurs. **76% disent ne pas percevoir de droit d'auteur à la création, et 81% disent ne pas percevoir de droit d'auteur en cas de reprise ou de tournée. Les théâtres privés et les**

**Opéras de France versent régulièrement des droits d’auteurs mais avec des taux variables selon les structures. Les compagnies de théâtres et théâtres subventionnés méconnaissent très souvent leurs obligations vis à vis de nos métiers.**

De nouvelles réunions avec le Ministère de la Culture sont attendues pour clarifier par une directive ministérielle les revenus d’artistes auteur et pour modifier le code du travail et ainsi reconnaître pleinement le scénographe comme un artiste.

## PRINCIPAUX MODES DE REMUNERATIONS

Il existe au moins trois modes de rémunération dans l’industrie culturelle réglementé par des conventions collectives. L’existence de ces trois modes de rémunération était bien connue avant l’enquête. Mais la spécificité de nos métiers et des productions pour lesquels nous travaillons montre que les producteurs privilégient des modes de rémunération plus ou moins adaptés au projet, et aux créateurs.

Nous sommes souvent amené à comparer avec la grille syndicale de référence du cinéma, la Convention collective nationale de la production cinématographique qui dépend d’un schéma économique spécifique, avec des rémunérations précises par jour et par semaine.

42H de travail sur 5 jours

Chef décorateur 2886,46€

Chef costumier 2091,77€

[https://www.legifrance.gouv.fr/conv\\_coll/id/KALISCTA000039061554/?idConteneur=KALICONT00028059838](https://www.legifrance.gouv.fr/conv_coll/id/KALISCTA000039061554/?idConteneur=KALICONT00028059838)

**Dans le spectacle vivant il existe également deux conventions collectives, une pour le secteur public et une pour le secteur privé :**

Convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles

[https://www.legifrance.gouv.fr/conv\\_coll/id/KALICONT000005635964?origin=list&facetteEtat=VIGUEUR&facetteEtat=VIGUEUR\\_ETEN&facetteEtat=VIGUEUR\\_NON\\_ETEN&facetteTexteBase=TEXTE\\_BASE&idcc\\_suggest=1285&page=1&pageSize=50&sortValue=DATE\\_UPDATE&tab\\_selection=all](https://www.legifrance.gouv.fr/conv_coll/id/KALICONT000005635964?origin=list&facetteEtat=VIGUEUR&facetteEtat=VIGUEUR_ETEN&facetteEtat=VIGUEUR_NON_ETEN&facetteTexteBase=TEXTE_BASE&idcc_suggest=1285&page=1&pageSize=50&sortValue=DATE_UPDATE&tab_selection=all)

Convention collective nationale des entreprises du secteur privé du spectacle vivant précisant le salaire horaire et le salaire mensuel.

[https://www.legifrance.gouv.fr/conv\\_coll/id/KALISCTA000031184834](https://www.legifrance.gouv.fr/conv_coll/id/KALISCTA000031184834)

Techniciens		Théâtres jusqu'à 200 places	Théâtres de 201 à 500 places	Théâtres de plus de 500 places
Cadres				
Directeur technique, régisseur général, décorateur, scénographe, concepteur du son, ingénieur du son, concepteur lumière/éclairagiste, réalisateur lumière, réalisateur pour diffusion intégrée au spectacle, ingénieur du son-vidéo, chef opérateur	Par heure Par mois	12,75 933,79	16,26 466,15	20,21 3 065,25

Habilleuses. – Couturières. – Maquillage				
Cadres				
Costumier-ensemblier, chef costumier, concepteur costumes, concepteur coiffure/perruques, concepteur maquillage/masques	Par heure Par mois			14,40 184,05

## L'ENQUETE :

90 participants,  
73 femmes et 17 hommes on répondu ce qui montre une féminisation du métier

---

16 sont jeunes diplômé.e.s (1-5 ans de métier)  
28 en début de carrière (5 -10 ans de métier)  
47 confirmés

---

73% sont scénographes  
44% sont créateurs /créatrices costumes  
5,6% créateurs lumière  
*on note aussi quelques métiers annexe : accessoiriste, créateur vidéo, maquilleuse...*

---

82% sont intermittents du spectacle  
29% sont inscrits à la maison des artistes : AGESEA- MDA (la SACD ne reconnaît pas le scénographe comme un artiste)  
9% sont auto-entrepreneurs

---

88% déclare percevoir des revenus salariés de contrat CDD  
12% déclare des revenus sur facturation

---

72% estiment que le temps de conception de la maquette n'est pas pris en compte dans la rémunération

---

A l'examen de l'enquête, il ressort de prime abord qu'il n'existe pas de limite bien tracée des rémunérations. L'analyse révèle des grandes disparités salariales pour les scénographes et un écart plus important avec une moyenne plus homogène et basse pour les créateurs/ créatrices costumes. On peut expliquer cette rémunération pour les costumes par un manque de considération et de reconnaissance du métier de créateur costumes.

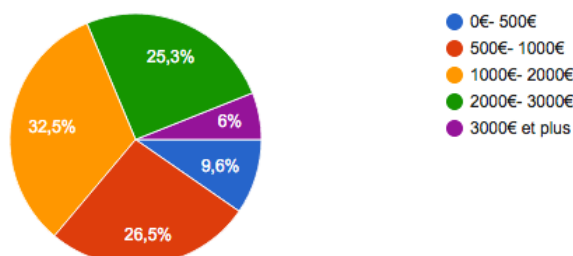
Les nouveaux défis auquel nous devons faire face dans un contexte fort de mutation économique et écologique, nécessite pour nos métiers de nouveaux savoir faire et compétences à valoriser. **Vous êtes 80% à dire que les budgets des créations sont en baisse**, dans un contexte fort d'inflation des matières premières, et de réduction des productions suite aux reports et annulations liés à la Covid. Les enjeux de réemploi et de développement durable nécessitent plus de garantie sur la reconnaissance du droit d'auteur et la rémunération du scénographe sur le temps de création et d'exploitation de son œuvre.

**Surtout que 78% estiment dans l'enquête que la rémunération pour le temps de travail consacré à une création (travail préparatoire, suivi des répétitions et travail sur le plateau) ne correspond pas à une juste rémunération.**

**Cette majorité invite à une réflexion pour une révision à la hausse des rémunérations forfaitaires.**

Vous travaillez avec une jeune compagnie estimation de vos revenus brut pour l'ensemble de la création

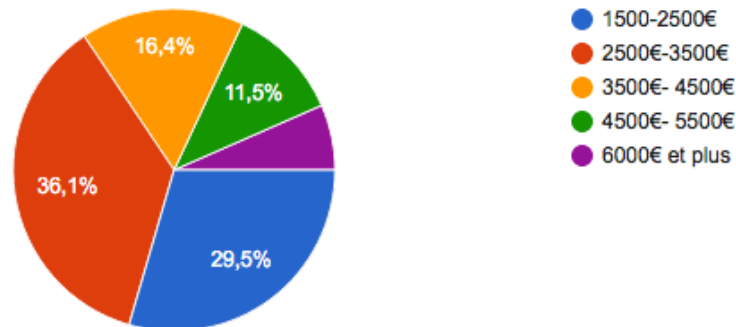
83 réponses



## Vous signez avec une Compagnies subventionnées, théâtre privé de moins de 500 places

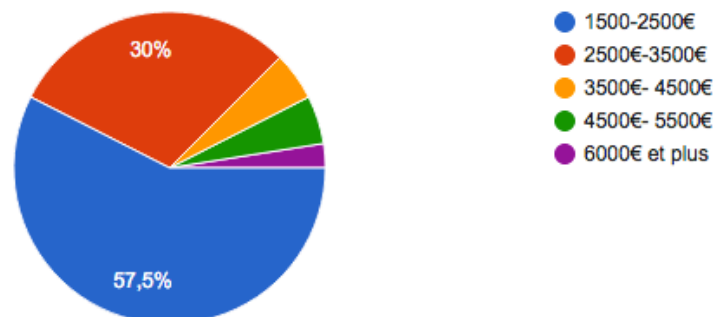
Vous signez la SCÉNOGRAPHIE avec une Compagnies subventionnées, théâtre privé de moins de 500 places , estimations de vos revenus brut pour l'ensemble de la création

61 réponses



Vous signez les COSTUMES avec une Compagnies subventionnées, théâtre privé de moins de 500 places , estimations de vos revenus brut pour l'ensemble de la création

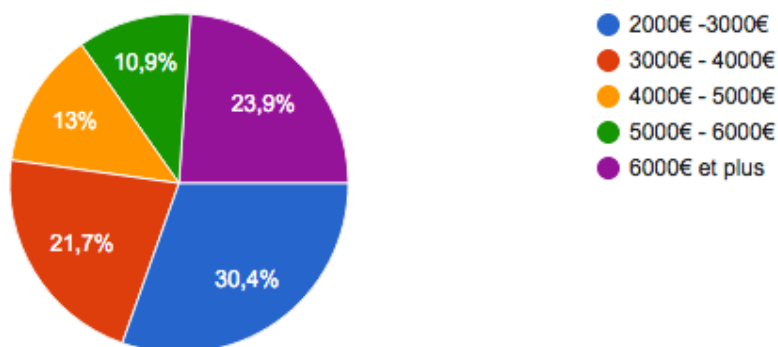
40 réponses



## Vous signez dans une des Scènes nationales ou un théâtre privé de plus de 500

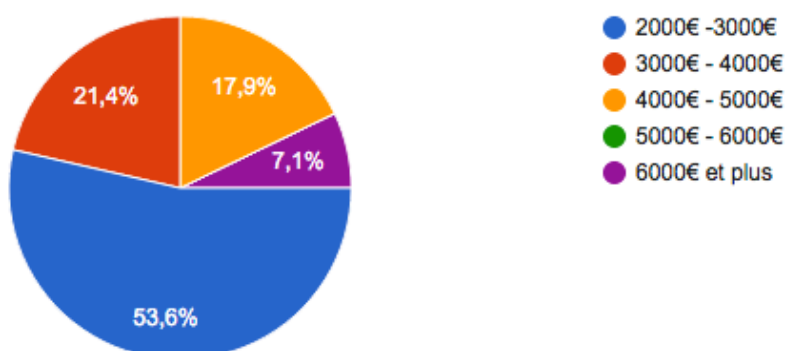
Vous signez la SCÉNOGRAPHIE dans une des Scènes nationales ou un théâtre privé de plus de 500 places estimations de vos revenus brut pour l'ensemble de la création

46 réponses



Vous signez les COSTUMES dans une des Scènes nationales ou un théâtre privé de plus de 500 places estimations de vos revenus brut pour l'ensemble de la création

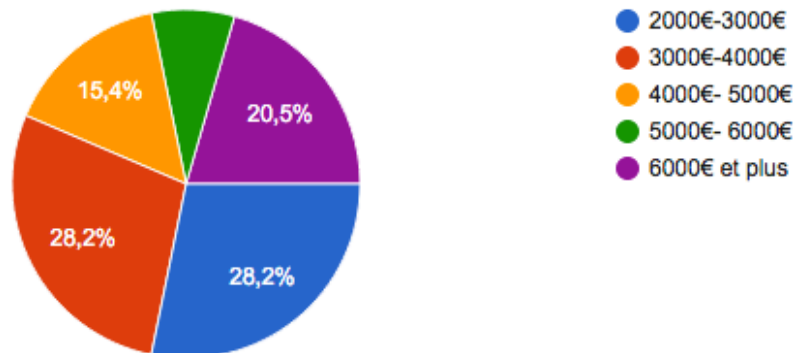
28 réponses



## Vous signez dans un des Centres chorégraphiques nationaux et centre dramatique nationaux

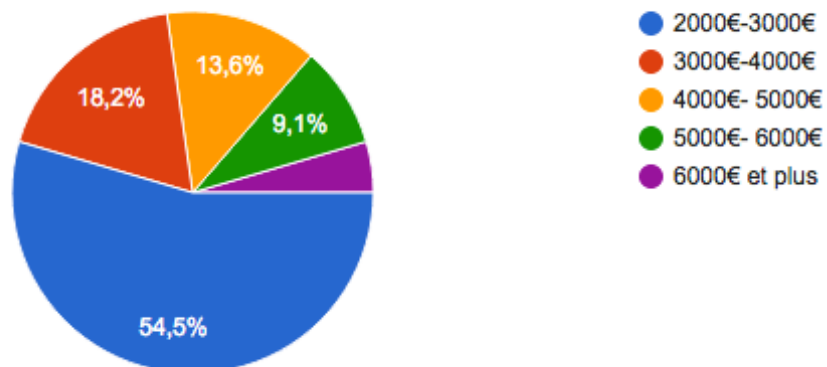
Vous signez la SCÉNOGRAPHIE dans un des Centres chorégraphiques nationaux et centre dramatique nationaux estimations de vos revenus brut pour l'ensemble de la création

39 réponses



Vous signez LES COSTUMES dans un des Centres chorégraphiques nationaux et centre dramatique nationaux estimations de vos revenus brut pour l'ensemble de la création

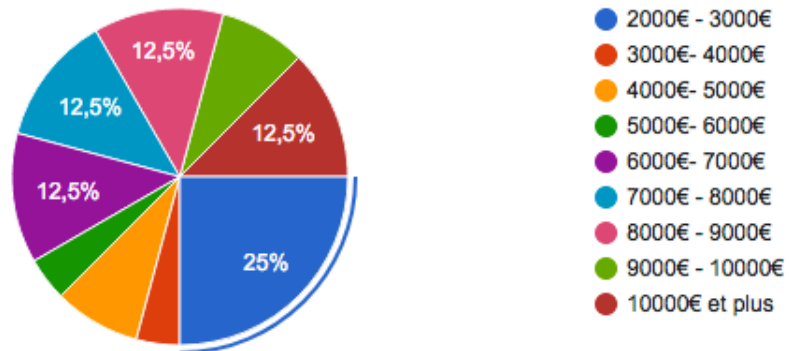
22 réponses



## Vous signez dans un des Opéras de région

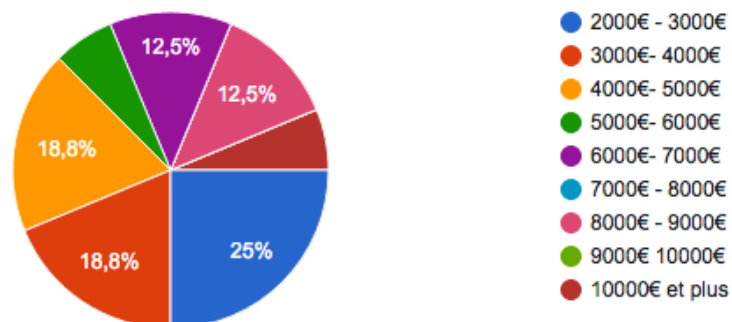
Vous signez la SCÉNOGRAPHIE dans un des Opéras de région estimations de vos revenus brut pour l'ensemble de la création

24 réponses



vous signez LES COSTUMES dans un des Opéras de région estimations de vos revenus brut pour l'ensemble de la création

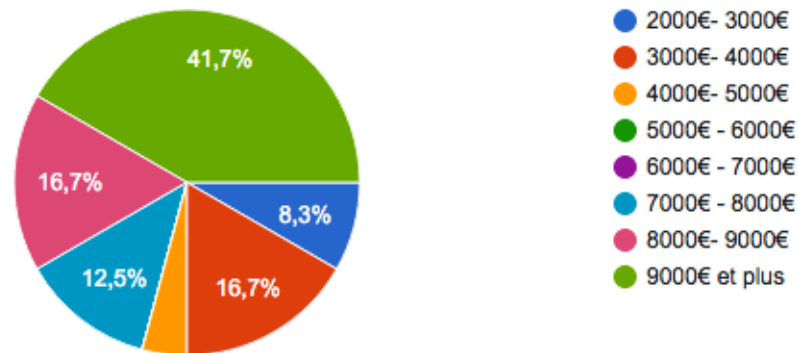
16 réponses



## **Vous signez dans un des Opéras Nationaux, longues collaboration en CDN ou Théâtre National, théâtre privé de plus de 1000 places**

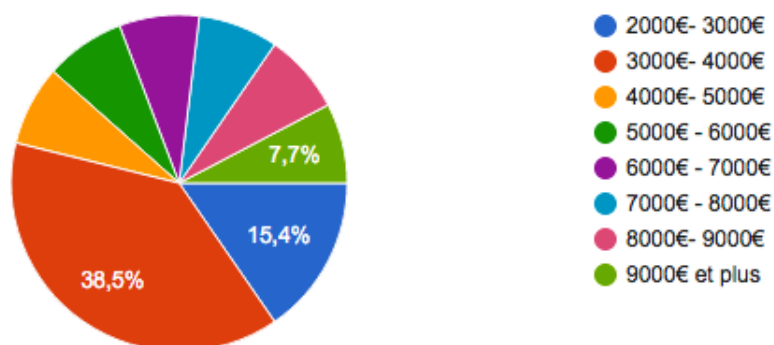
Vous signez la SCÉNOGRAPHIE dans un des Opéras Nationaux, longues collaboration en CDN ou Théâtre National, théâtre privé de plus de 1000 places estimations de vos revenus brut pour l'ensemble de la création

24 réponses



Vous signez LES COSTUMES dans un des Opéras Nationaux, longues collaboration en CDN ou Théâtre National, théâtre privé de plus de 1000 places estimations de vos revenus brut pour l'ensemble de la création

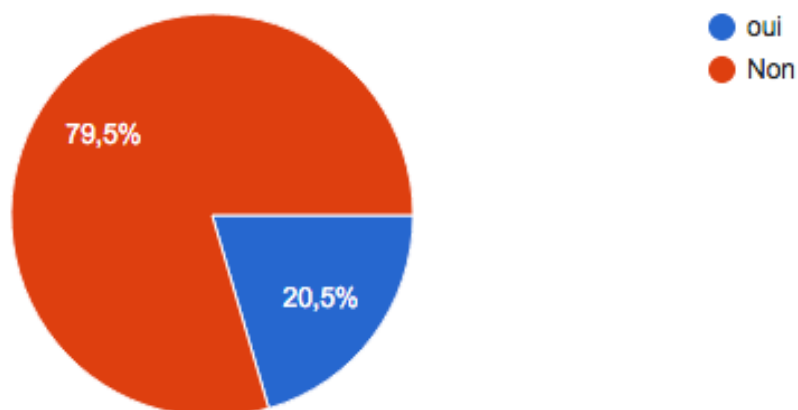
13 réponses





## avez vous un.e Assistant.e ?

88 réponses



## revenu de l'assistant.e pour l'ensemble de la création

22 réponses

